

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE KOENIGSHOFFEN



Formulaire d'inscription 2019 / 2020 - MUSIQUE

Nom et Prénom de l'élève :

Adresse complète :

Date de naissance :

Nom et Prénom du parent responsable :
(si l'élève est mineur)

Téléphone Domicile / Travail : /

Portable : Mail :

Quotient familial CAF :

Instrument pratiqué : Durée : Nom du professeur :

Jour et créneau horaire souhaités (à confirmer) :

Carte de membre : 6 € (individuelle) 12 € (carte famille à partir de 2 personnes)

Date : Signature :

Tarifs annuels de l'école de musique

Jardin musical pour les enfants de 2 à 3 ans (30') :	126 €
Éveil musical pour les enfants de 4 à 7 ans (1 h) :	217 €
Instrument (30') + Formation Musicale + Atelier de pratique collective :	432 €*
Instrument seul ou chant (30') :	397 €*
Instrument seul ou chant (45') :	526 €*
Atelier de pratique collective ou orchestre seul (1h) :	123 € ou gratuit (gratuit pour les élèves déjà inscrits en cours instrumental)

* Ce tarif prend en compte les frais liés aux droits des photocopies de partitions.

Réduction de 15 % à partir du 2^{ème} élève inscrit d'une même famille en danse ou en musique ou pour la pratique d'un 2^{ème} instrument. Réduction de 20 % à partir du 3^{ème} élève inscrit d'une même famille en danse ou en musique ou pour la pratique d'un 3^{ème} instrument.

Des bourses d'études et des prêts gratuits d'instruments sont proposés selon votre quotient familial, si inférieur à 750€ et uniquement pour les élèves qui résident à Strasbourg. Le montant des bourses allant de 190 à 250€ euros annuel est déduit au moment de l'inscription. Renseignements auprès de l'École de Musique.

L'inscription et le paiement sont annuels et obligatoires. Trois chèques doivent être établis à l'ordre de Joie et Santé Koenigshoffen (déposés sur le compte de l'association fin octobre, fin janvier et fin avril). Pour trois prélèvements (fin octobre, fin janvier et fin avril), nous fournir un RIB.

1 ^{er} chèque ou prélèvement (avec carte de membre)	2 ^{ème} chèque ou prélèvement	3 ^{ème} chèque ou prélèvement